

M. le Haut-Commissaire au Plan, je vous écris une lettre...

SOUS LA PLUME DE...

MICHEL LE GALL → PRÉSIDENT DE
BÉARN ADOUR PYRÉNÉES (BAP)



Il y a 400 ans, le fils bègue du bon roi Henri entrainé en force dans la bonne ville de Pau pour mettre fin à une résistance de plusieurs années qui unissait, une gageure, catholiques et protestants béarnais au sein des États. Par édit, Louis XIII proclama ainsi, le 20 octobre 1620, le rattachement du Béarn et de la Navarre à la Couronne de France. Il y aura bientôt 75 ans, le 3 janvier 1946, le général de Gaulle signait le décret fixant les attributions du Commissariat général du Plan, pour reconstruire et moderniser notre pays au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

Pourquoi rappeler ces deux dates ? Parce qu'assumer ce double héritage est une lourde charge. Mais aussi parce que, toutes anciennes qu'elles soient, elles peuvent encore nous servir de boussoles et de lumières pour les 5, 10, 20 et 30 ans qui viennent. À ces horizons nous devons affronter deux défis. À court

et moyen terme, celui des conséquences sociales et économiques de la crise sanitaire actuelle et, dès maintenant mais sur un plus long terme, celui de l'indispensable transition écologique pour s'adapter aux changements climatiques.

Dans ces cadres contraints, trois grands enjeux testent notre ambition, notre volonté, notre détermination : regagner notre souveraineté (c'est ce qu'a perdu le Béarn il y a 400 ans), dans un cadre régional et national mais aussi européen ; trouver un équilibre entre nos territoires, entre les cœurs de métropoles, leurs périphéries et les autres espaces, moins peuplés ; tout en réduisant les inégalités et les fractures de notre société.

Regagner notre souveraineté alimentaire, quand 70 % des poulets consommés en France en restauration collective viennent du Brésil. Privilégier les circuits courts et la qualité pour tous. Se préparer à n'avoir plus que deux saisons, un été plus chaud et plus sec, un hiver plus doux et plus humide avec les problèmes de gestion de l'eau que cela suppose. Arbitrer les conflits entre usages du foncier – agricole, commercial, indus-

triel et récréatif.

Sanctuariser notre souveraineté énergétique tout en développant les énergies renouvelables et regagner notre souveraineté technologique et industrielle dans un cadre national ou européen grâce à un effort de formation et de rémunération.

Etre souverain en matière de défense au niveau européen.

Trouver un équilibre plus juste entre les territoires. N'est-il pas clair que les métropoles aspirent l'essentiel des ressources publiques car leur taille engendre des besoins croissants ? L'exemple des rocades des métropoles est éloquent. Malgré leur coût exorbitant, cela n'est jamais suffisant pour empêcher, chaque année, la perte de dizaines de millions d'heures en embouteillages.

Mais cela est financé au détriment des territoires moins peuplés. Les autoroutes avec des tarifs de péage très différents sont un autre exemple d'inégalités territoriales à abolir. Et comment accepter l'enclavement persistant de certaines régions, parfois frontalières, alors que nous nous voulons européens ? Faut-il des drames comme celui de la vallée de la

Roya pour nous réveiller ? Quel avenir pour la vallée d'Aspe ?

Pour traiter ces sujets complexes et inter-régionaux, il n'existe ni solution miracle, ni dogme tout puissant. Mais nous disposons de connaissances, de la raison et du dialogue pour les aborder avec pragmatisme et ouverture d'esprit. Des méthodes d'analyse socio-économique et environnementale, évitant les approches binaires, les simplismes et les fausses évidences, existent également pour assurer plus de cohérence dans les choix. Et la question de l'endettement ne se pose plus comme depuis bientôt 50 ans : du fait des taux très bas mais aussi du fait de la politique très ouverte des banques centrales.

400 ans après, le Pays de Béarn, toujours vivant, ne serait-il pas un excellent territoire pour mobiliser les énergies et les compétences au service d'une ambition légitime et donner l'exemple de ce que peuvent être aujourd'hui, 75 ans après, une vision et un projet volontaires, une planification fondée sur les échanges et le pragmatisme ?

M. le Président du Pays de Béarn, je vous écris une lettre...